

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 19 FEVRIER 2019**

Délibération n°: DL 2/2019

Objet : Actualisation des modalités de fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 19 février 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- Mme BERT (Suppléante - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DARMON Monique (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LINDECKER (titulaire - CPS) ; Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS) ; - Mme VIALA (titulaire - CPS) - M. VIVIEN (titulaire - CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 13/02/2019

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **23**
VOTANTS : **23**

Monsieur Rémi BOYER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL2/2019

Actualisation des modalités de fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité Syndical,

Vu les articles L5211-10, L5211-12, R5212-1 et R5711-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifiant l'indice brut terminal de la fonction publique,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 ;

Vu les délibérations du 6 juin 2016 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents et à l'élection des Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération du 6 juin 2016 relative à la fixation des taux d'indemnités des élus,

Vu la note de présentation,

Considérant la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique,

Considérant qu'il est nécessaire de reprendre la délibération n°DL16/2016 en ce qu'elle faisait référence à l'indice 1015 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Confirme que** le taux des indemnités de fonction du Président est fixé à 37.41 % de l'Indice Brut terminal de la fonction publique dont le bénéficiaire est Jean-François VIGIER,
- **Confirme que** le taux des indemnités de fonction des Vice-présidents du SIOM est fixé à 14.025 % de l'Indice Brut terminal de la fonction publique, dont les bénéficiaires sont :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - 1 ^{er} Vice-président | : Madame Sandrine GELOT |
| - 2 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Jean-Jacques DEBRAS |
| - 3 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Igor TRICKOVSKI |
| - 4 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Jean-Luc VALENTIN |
| - 5 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Dominique FONTENAILLE |
| - 6 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Leonardo SFERRAZZA |
| - 7 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Franck BERNARD |
| - 8 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Michel MARTIN |
| - 9 ^{ème} Vice-président | : Monsieur Brice CAHAREL |
| - 10 ^{ème} Vice-président | : Madame Patricia LECLERCQ |
| - 11 ^{ème} Vice-Président | : Madame Caroline VON EUW |
| - 12 ^{ème} Vice-Président | : Monsieur Marc VIVIEN |

- **Indique** que le montant brut de chaque indemnité figure en annexe de la présente délibération,
- **Dit** que les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter du 1^{er} Janvier 2019,
- **Dit** que Les crédits ont été prévus au budget public 2019, chapitre 65 – autres charges de gestion courante, article 6531 – indemnités.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **25 FEV. 2019**

Affichée le :

26 FEV. 2019

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL2_2019
Date de la décision:	2019-02-19 00:00:00+01
Objet:	Actualisation des modalités de fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	4.4
Identifiant unique:	091-200062321-20190219-DL2_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20190219-DL2_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1207
nom original:		
Annexe dl 2.pdf	application/pdf	45650
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20190219-DL2_2019-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	45650
nom original:		
dl 2.pdf	application/pdf	981238
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20190219-DL2_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	981238
nom original:		
note présentation DL 2.pdf	application/pdf	83424
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20190219-DL2_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	83424

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	25 février 2019 à 14h20min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 février 2019 à 14h25min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	25 février 2019 à 14h25min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	25 février 2019 à 14h35min12s	Recu par le MIAT le 2019-02-25